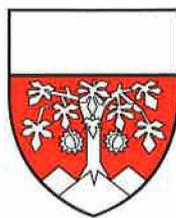


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffe municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du syndic

Finances publiques

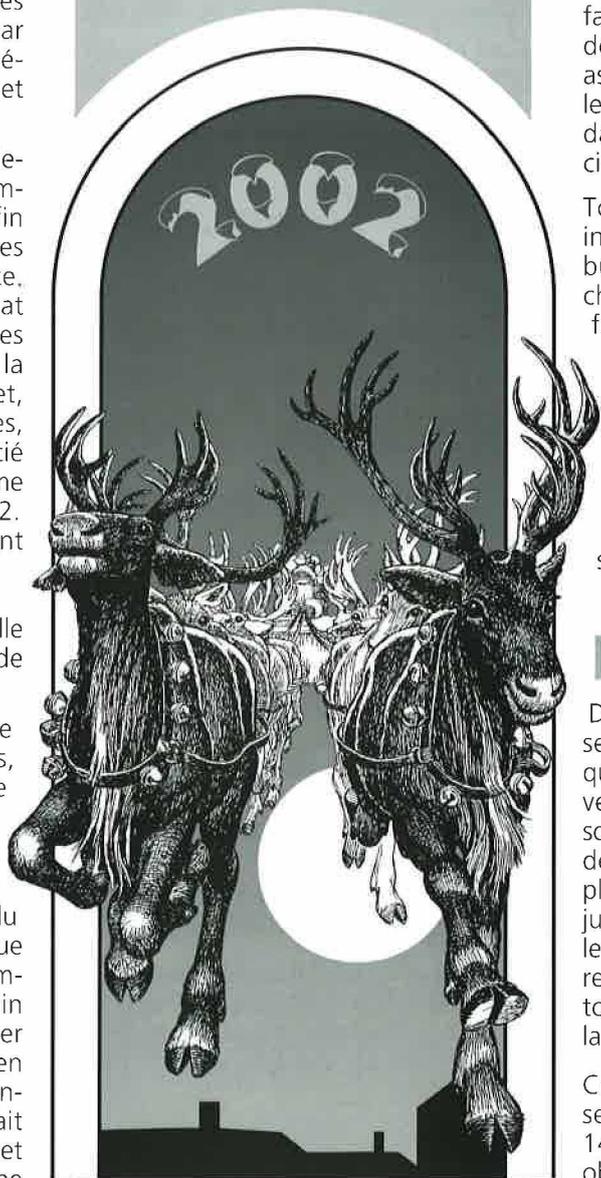
Quis le courant de l'été, la presse s'est largement faite l'écho des prévisions budgétaires du canton et des propositions du Conseil d'Etat devant permettre de les assainir. Au moment où ces lignes sont rédigées, le Grand Conseil n'a pas encore délibéré de ces objets qui, tels que proposés par l'Exécutif, sont très lourds de conséquences pour toutes les communes et en particulier pour la nôtre.

Ces propositions concernent principalement la facture sociale que les communes paient généralement en fin d'année, sur la base des dépenses connues de l'année précédente. Pour 2002 et 2003, le Conseil d'Etat veut faire payer aux communes les dépenses de l'année en cours sur la base des prévisions budgétaires et, pour chacune de ces années, de Fr. 1'200'000.- représentant la moitié de la facture 2001 qui, selon le système actuel, devrait être payée vers fin 2002. Pour le Mont cela donne un montant de Fr. 3'043'046.- pour la facture 2002 et un rattrapage de Fr. 1'242'192.- pour la moitié de celle de 2001 soit un total de Fr. 4'285'238.-.

Cette somme très importante ne devrait plus être payée en une fois, mais en douze mensualités de l'ordre de Fr. 350'000.- chacune.

Une mauvaise nouvelle ne venant jamais seule, un courrier du Service de justice, de l'intérieur et des cultes du 15 octobre dernier, nous apprenait que les sommes mises à charges des communes dans le cadre du premier train de mesures EtaCom pour financer l'école dépasseraient, pour l'année en cours, de Fr. 30.- par habitant le montant que ce même Service nous avait indiqué lors de l'élaboration du budget 2001. Pour le Mont cela représente une

LES AUTORITÉS ET LE
PERSONNEL COMMUNAL
VOUS SOUHAITENT
D'EXCELLENTE FÊTES ET
UNE BONNE ANNÉE



dépense supplémentaire non budgétisée de plus de Fr. 150'000.-. On nous indique, dans ce même courrier, que pour 2002, il faut prévoir une augmentation de Fr. 50.- par habitant soit un total de Fr. 690.- par habitant d'où une dépense globale de plus de Fr. 3'580'000.- à payer également en douze mensualités.

Entre la facture sociale et le premier train de mesures EtaCom, se sont plus de Fr. 650'000.- dont nous devons disposer chaque mois pour honorer ces factures. Cela nous posera un problème de trésorerie, car la commune doit assumer également d'autres charges et le gros des recettes fiscales est encaissé dans le second semestre de l'année civile.

Toutes ces informations nous ont été indiquées alors que l'élaboration du budget communal de l'année prochaine était bien avancée. Ces transferts de charges du canton engendrent un déficit catastrophique du budget 2002 et de ceux des années suivantes qui à terme devra être compensé par une très forte hausse du taux d'imposition communal, à moins que ces transferts ne soient réduits par le Grand Conseil lors de sa session du mois de décembre.

La suite

Dans ses correspondances du mois de septembre, le Conseil d'Etat indique qu'il a l'intention d'introduire une nouvelle clé de répartition de la facture sociale en reportant à l'avenir la moitié de celle-ci sur les communes et non plus le tiers comme actuellement. Pour justifier cette proposition, il affirme que le canton de Vaud se montre très généreux en comparaison avec d'autres cantons puisqu'il assume les deux tiers de la facture sociale.

Cette affirmation mérite d'être sérieusement nuancée. Un article publié le 14 septembre dernier sur le même objet par le quotidien Le Temps, affirme

que seize cantons et demi-cantons assument deux tiers et plus de leur facture sociale et n'en reportent que le tiers ou moins sur les communes. Au nombre de ces cantons, on trouve notamment, pour la Suisse Romande, outre le canton de Vaud, ceux de Genève, du Valais, de Fribourg, le Jura et Neuchâtel. Seuls, les cantons de Schaffhouse, Glaris et Zurich reportent la moitié et plus pour ce dernier, de leur facture sociale sur les communes.

Participez nombreux à la St-Nicolas

Comme chaque année, la Société de Développement organise le samedi 8 décembre au Grand-Mont, le marché de la St-Nicolas. Venez-y nombreux. C'est une occasion de rencontrer des artisans et des commerçants de la commune ainsi que des membres des nombreuses sociétés locales tenant des stands. Cela permet également de passer de bons moments entre habitants du Mont. Vous trouverez à la dernière page du présent numéro le programme de cette journée.

La fin de l'année approchant, je vous adresse à toutes et à tous mes vœux les meilleurs pour l'an 2002.

*Daniel Grosclaude
Syndic*

Reflets du Législatif

Présidé par M. Jean-Claude NOVERRAZ, le Conseil communal a tenu séance le lundi 12 novembre 2001, à 20h 15.

Forte de 54 membres sur 70, cette Assemblée a étudié les objets suivants:

Réaménagement des locaux de la voirie

La Municipalité se soucie depuis plusieurs années de trouver un site susceptible de recevoir tous les locaux nécessaires aux services des travaux et des domaines et forêts. L'étude paramétrique a finalement permis de retenir deux endroits possibles, la zone industrielle de Budron et en bordure de la route de Manlout, mais, pour l'instant la Municipalité n'a pas arrêté son choix. La construction de nouveaux locaux pourra intervenir ultérieurement.

Pour l'heure, moyennant certains aménagements intérieurs, l'espace dont dispose actuellement le service de voirie dans le sous-sol du collège du Mottier A est en effet suffisant pour contenir

les garages, vestiaires et l'outillage nécessaires pour un effectif d'une douzaine d'hommes. Cependant, il y a lieu de mettre en valeur le centre de vie de l'équipe de voirie.

Les travaux consistent à affecter certains locaux à des usages spécifiques et à les équiper en fonction de leur utilisation. Il est envisagé de créer un vestiaire avec cabines individuelles, douches, lavabos, WC, et deux ateliers, un pour le fer et un réservé aux travaux sur bois, ainsi qu'un magasin. Les locaux existants seront rafraîchis, de faux plafonds seront posés et l'éclairage sera amélioré.

Tous les travaux envisagés sont devisés à **Fr. 98'000.-**.

A la majorité, le Conseil communal approuve ces transformations et accorde le crédit nécessaire.

Règlement communal sur les inhumations, les incinérations, les exhumations et le cimetière.

Le Règlement communal des inhumations et du cimetière actuel est entré en vigueur le 11 août 1971.

Il faut souligner que les règlements communaux doivent faire l'objet de refontes régulières pour tenir compte de l'évolution des législations cantonale et fédérale.

Les modifications les plus importantes qu'il y a lieu de relever sont:

- la gestion du cimetière est confiée à une Commission et non plus à la seule Direction de police;
- il est fait mention du Jardin du Souvenir;
- la longueur des tombes est adaptée;
- il est précisé que les frais d'entretien sont à la charge des héritiers.

Les tarifs pour les inhumations, l'acquisition de concessions, ainsi que les taxes et émoluments n'ont pratiquement pas changé pour les personnes domiciliées au Mont; par contre, pour celles habitant à l'extérieur qui désirent se faire enterrer au cimetière du Mont, les tarifs ont été revus à la hausse.

Le Conseil approuve le nouveau règlement ainsi que l'annexe qui fixe les tarifs avec quelques modifications proposées par la Commission chargée d'étudier cet objet.

RC 501b, route de Cugy, carrefour du Grand-Mont. Transformation du carre-

Elections - Votations

L'Administration communale rappelle, à l'attention des électeurs et électrices, que le bureau de vote est régulièrement ouvert, lors de chaque scrutin, au collège du Mottier B, route de la Blécherette, selon l'horaire suivant:

Le vendredi de 19h00 à 20h30
Le samedi de 19h00 à 20h30
Le dimanche de 10h30 à 12h00

Il est également possible de voter par anticipation, au Greffe municipal, aux heures d'ouverture des bureaux, dès le mercredi de la semaine qui précède l'ouverture du scrutin (soit 10 jours avant l'ouverture du bureau de vote officiel).

Le vote par correspondance est ouvert à tout électeur ou électrice, sur simple demande à formuler auprès du Greffe municipal.

four en giratoire - Crédit de construction.

Dans sa séance du 27 avril 1998, le Conseil communal accordait à la Municipalité un crédit de **Fr. 50'000.-** pour l'étude du réaménagement de la route de Cugy, entre Coppoz et le carrefour du Grand-Mont. A cette occasion, il avait été exposé que ce réaménagement découlait de l'étude du plan de quartier «Sous-la-Culiaironne» dont il présentait l'une des mesures d'accompagnement afin d'aménager les accès aux futurs immeubles.

Le plan de quartier précité fait l'objet d'un recours encore pendant au Tribunal administratif. Les travaux d'élargissement entre Coppoz et le Grand-Mont sont donc différés jusqu'au terme de la procédure.

En vue de la création d'un giratoire dans le cadre des travaux d'élargissement de la route de Cugy, entre Coppoz et celle du Grand-Mont, ceci en raison du futur plan de quartier, la Municipalité avait décidé de formaliser l'acquisition des terrains et des droits nécessaires pour les modifications envisagées.

Le préavis porte donc uniquement sur une demande de crédit de **Fr. 687'564.-** destiné à la réalisation du futur giratoire. Il y a lieu de préciser que ces travaux bénéficieront d'une contribution fédérale de 48,6 % et d'une participation de l'Etat de Vaud de 50 % sur le solde.

Le Conseil communal accepte le financement de la transformation de ce carrefour.

Naturalisations.

A la suite de la lecture du rapport rédigé par la Commission des naturalisations, le Conseil communal a accordé la bourgeoisie de la Commune du Mont-sur-Lausanne aux personnes suivantes :

- M. Diego ALBILLO, originaire d'Espagne, par 51 oui contre 3 non ;
- M^{lle} Astrid Inger MOLLER KALVIS, Chilienne, par 52 oui contre 2 non ;
- M^{lle} Chamroeun SEM, originaire du Cambodge, par 51 oui contre 3 non ;
- M^{lle} Chanra SEM, originaire du Cambodge, par 52 oui contre 2 non ;
- M^{lle} Dathong MOUNTHAMNONG, originaire du Laos, par 50 oui contre 4 non ;
- M. Aenoi MOUNTHAMNONG, originaire du Laos, par 51 oui contre 3 non.

*Le secrétaire
G. Magnenat*

Communications de la Municipalité

Bois de feu

Comme chaque année, les personnes intéressées par du bois de feu sont invitées à s'inscrire auprès de l'Administration communale au n° de tél. 021 651 91 91 jusqu'au 31 janvier 2002.

Prix par stère

- Hêtre Fr. 70.-
- frêne et autres Fr. 60.-
- Transport à domicile Fr. 30.-

Les stères de bois livrés ou pris en forêt sont en bûche de 1 mètre de long. Ce bois sera à disposition, dès la fin du mois de mai.

Ouvertures des déchetteries en 2002

Manlout

Janvier - février - décembre

Les mardis de 8h00 à 12h00
et les samedis de 13h30 à 17h30

Du 1er mars au 30 novembre

Les mardis de 8h00 à 12h00 et
de 13h30 à 17h30
Les jeudis de 15h00 à 19h00
Les samedis de 13h30 à 17h30

Bulletin d'inscription le pain-cadeau de la Paroisse du Mont

Nom:

Prénom:

Adresse:

Téléphone:

Je viendrai chercher mon pain
(Cochez ce qui convient)

Pouvez-vous svp me l'apporter

La Viane

Ouvert les samedis :
19 janvier, 16 février et 14 décembre
de 13h30 à 17h30

Du 1er mars au 30 novembre

Les mardis de 13h30 à 17h30
Les jeudis de 15h00 à 19h00
Les samedis de 13h30 à 17h30

Le tableau officiel du ramassage des ordures et autres déchets vous parviendra à la mi-décembre.

Il est rappelé à la population du Mont que lors du ramassage des déchets encombrants, il est interdit de déposer des frigos, des téléviseurs, des cuisinières, des ordinateurs et des pneus. Tous ces objets doivent être transportés à la déchetterie, moyennant paiement.

Lors du ramassage du papier, les ballots doivent être ficelés ou en cornets et déposés à 7h00 du matin.

La Municipalité

Cantine du Châtaignier

La Municipalité cherche un intendant

pour la cantine du Châtaignier, petite salle, cuisine et buvette. Sa tâche consistera à informer les utilisateurs sur le fonctionnement des installations et contrôler matériel et état des locaux.

Pour tous renseignements,
s'adresser au Service des bâtiments de l'administration communale, au n° de tél.

021 651 91 91

Paroisse du Mont

Concert du 2 décembre à 16h00 et feu de l'Avant

La famille Imseng entraîne un groupe d'enfants à chanter sous la conduite de Monique Ramuz. A l'issue du concert, **montée aux flambeaux** depuis l'église du Mont jusqu'au Chalet de la Ville pour vivre un moment joyeux autour du feu préparé dans les alentours de la ferme et suivi d'une verrée offerte par la famille Chabloz.

Pains-cadeaux aux aînés du Mont

Samedi 22 décembre 2001, la porte du four à pain sera ouverte à tous les aînés du Mont de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Vous pourrez voir le four en activité, échanger quelques mots avec un pasteur ou un conseiller paroissial et emporter dans vos foyers un pain odorant.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer au four, nous vous apporterons votre pain à domicile. Nous vous demandons donc de remplir le coupon ci-dessus et de l'envoyer au secrétariat paroissial, case postale 408, 1052 Le Mont, jusqu'au lundi 17 décembre 2001. Pour des raisons de sécurité, auriez-vous l'amabilité de garer votre véhicule sur le parking du collège du Mottier.

Veillée de Noël

A l'église du Mont dès 22h00 jusqu'à...
Bienvenue à chacun
Joyeux Noël

*Pour la Paroisse du Mont
Chantal Romy*

Nous vivons un temps de bouleversements tout autour de nous, dans notre pays et dans le monde. Par cette prière de Michel Quoist, nous aimerions tourner nos regards très haut pour garder l'espérance :

*Je voudrais monter très haut, Seigneur,
Au-dessus de ma ville
Au-dessus du monde
Au-dessus du temps
Je voudrais purifier mon regard et T'emprunter Tes yeux.*

*Je verrais alors l'Univers, l'Humanité, l'Histoire, comme les voit le Père
Je verrais dans cette prodigieuse transformation de la matière
Dans ce perpétuel bouillonnement de vie,
Ton grand Corps qui naît sous le souffle de l'Esprit
Je verrais la belle, l'éternelle idée d'amour de Ton Père qui se réalise progressivement
Et je verrais qu'aujourd'hui comme hier, les moindres détails y participent :
Le petit gosse qui naît et le vieillard qui meurt.
Je verrais la plus petite parcelle de matière et la moindre palpitation de vie, L'amour et la haine,
Le péché et la grâce.
Saisi, je comprendrais que devant moi se déroule la Grande Aventure d'Amour
commencée à l'aurore du Monde.
Lorsque Tu Te présenteras devant le Père en disant : C'est fait, Je suis l'Alpha et l'Oméga,
le Commencement et la Fin.
Je comprendrais que tout se tient.
Je comprendrais que ma vie, imperceptible respiration en ce Grand Corps Total,
Est un Trésor indispensable dans le Projet du Père.
Alors, tombant à genoux, j'admirerais, Seigneur, le mystère de ce Monde
Qui, malgré les innombrables et affreux ratés du péché,
Est une longue palpitation d'amour, vers l'Amour éternel.*

*Je voudrais monter très haut, Seigneur,
Au-dessus de ma ville
Au-dessus du monde Au-dessus du temps
Je voudrais purifier mon regard et T'emprunter Tes yeux.*

Paroisse du Mont

Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud

Vous annonce cinq conférences proposées par les paroisses de Cheseaux - Romanel - Le Mont-sur-Lausanne et Prilly - Jouxkens :

1. « De l'accompagnement des personnes en fin de vie » par M^{me} le Docteur Dominique Anwar, jeudi 10 janvier 2002 à 20h 15 à la salle du Conseil communal du Mont-sur-Lausanne, bâtiment de Crétalaison (rte de Lausanne 16);
2. « Savons-nous encore définir l'humanité de l'homme? » par M. Jean-Claude Guillebaud, journaliste, jeudi 31 janvier 2002 à 20h 15 à la salle du Conseil communal de Prilly, bâtiment de Castelmont, (rte de Cossonay 42);
3. « Dieu et la création - Physique de l'univers et foi chrétienne: conflit ou dialogue? » par M. Giorgio Brianti, ancien directeur du CERN, jeudi 14 février 2002 à 20h 15 à la salle du Conseil communal de Prilly, bâtiment de Castelmont (rte de Cossonay 42);
4. « Etre agriculteur en Suisse utopie ou réalité? » par M. Christian Jaccoud, agriculteur, jeudi 28 février 2002 à 20h 15 à la salle Davel

de Morrens, (route de Cugy, 1054 Morrens);

5. « Désert de sable, désert social, désert intime » par M. Georges Haldas, écrivain, jeudi 14 mars 2002 à 20h 15 à la salle de rythmique, Collège Derrière-La-Ville, (rue Derrière-La-Ville, à pied, depuis la Gare; en voiture, par la rte de Morrens).

Les ministres de la Région 13

Nos jubilaires

90 ans

La Paix du Soir était dans la joie, ce vendredi 5 octobre, pour fêter les **90 ans** de M. **Marcel Besse**, né le 6 octobre 1911 à Montreux.

M^{me} Zingre représentant la commune et M. Grosclaude, directeur de l'établissement et Syndic de la commune lui ont présenté les vœux et félicitations des Autorités et de la Maison.

Entouré de ses deux fils, du personnel et des résidants, il a apprécié la magnifique tourte Forêt-Noire confectionnée pour cet événement.

M. Besse a toujours eu la passion des voitures. « Cette passion, je la dois à mes parents qui m'ont offert, enfant, un mécano avec lequel j'ai beaucoup joué! » Sa vie professionnelle a débuté par un apprentissage de peintre en carrosserie à Clarens puis, devenu chef d'un atelier à Morges, il décide de se mettre à son compte et ouvre une carrosserie à Malley. « Pour rendre service à mes clients et pour nouer les deux



M. Marcel Besse

bouts, je faisais le chauffeur de taxi ! » se souvient M. Besse. Il échangeait avec plaisir le pinceau contre son alto et rejoignait la fanfare « La Lyre » de Montreux. Le temps de la retraite lui a permis de faire de beaux voyages dans toute l'Europe.

Nous lui souhaitons tous nos meilleurs vœux de santé.

Monique Ramuz

Anniversaire de mariage

Malgré le brouillard et la pluie, la bonne humeur était de mise, ce samedi 29 septembre, au ch. de Praz-Longet, au domicile de M. et Mme Marcel et Rose Pelet-Belet, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage. MM. Raymond Annen et André Guex, représentants de l'Exécutif communal, accompagnés du soussigné, ont eu grand plaisir à apporter aux heureux jubilaires les félicitations et les vœux des Autorités.

Faisons brièvement connaissance avec ce couple, par ailleurs fort discret et d'une étonnante amabilité. Marcel Pelet et Rose Belet se sont mariés à l'église de Forel/Lavaux, le 29 septembre 1951 et cette même année, se sont installés à la ferme de Praz-Longet. Il s'agissait de s'occuper du domaine (env. 20 hectares), axé sur l'élevage et la betterave notamment.

Marcel Pelet, membre de la Jeunesse des Planches, fut actif dans le cadre du chœur d'hommes de l'époque, « L'Aurore », et également membre du corps des sapeurs-pompiers durant quelques 22 années. Le couple est bien sûr, d'une fille et d'un garçon, ainsi que de deux petits-enfants.



M. et Mme Marcel et Rose Pelet-Belet

Nous les remercions très vivement de leur accueil et en leur renouvelant nos félicitations, nous leur souhaitons encore de paisibles années, à deux, sur les hauts de notre Commune.

C. Frioud
Secrétaire mcpl

A savoir

Concerts à l'Eglise du Mont

Nous vous invitons chaleureusement à nos prochains concerts du dimanche dans notre Temple.

Dimanche 2 décembre, 16 heures

Prélude à notre traditionnel Feu de l'Avent Chœur d'enfants

Chants composés par Catherine IMSENG, pianiste et organiste titulaire à l'Eglise du Mont. Direction: Monique RAMUZ. Ce concert pourra être suivi pour ceux qui le désirent par le Feu de l'Avent au Chalet de la Ville dès 18h00. Entrée libre, collecte.

Dimanche 9 décembre, 17 heures

Concert de l'Avent Chœur Laudate Deum de Lausanne, avec ensemble instrumental et orgue

Direction: Silvain JACCARD

Solistes: Catherine BERNEY et Agnes CARON (chant) ; Patrick MARGUERAT, hautbois.

Programme:
A.VIVALDI: Magnificat

J. S. BACH: Concerto pour hautbois
F.MENDELSSOHN: Psaume 55
A. BRUCKNER: Messe en Do maj.

Entrée libre, collecte.

Dimanche 20 janvier, 17 heures

Quatuor Moeckli

Jean-Pierre MOECKLI, violon
Pascal GRISONI, violon
Michel FRIDERICH alto
Philippe MERMOUD, violoncelle
Christianne CORNUZ-CAVIN, harmonium

Programme:

J. HAYDN: Quatuor op 3 No 5
A. DVORAK: Bagatelle pour 2 violons,
violoncelle et harmonium
W. A. MOZART: Quatuor en mi bémol
maj. K 428.

Billets à l'entrée: Fr. 15.-.
Enfants: entrée libre.

Prochain concert :

Dimanche 3 février,
QUATUOR L'ESTREE (quatuor à cordes)

Société de Développement
et Paroisse du Mont

A tous les acteurs et usagers des réseaux d'accueil familial d'Echallens et environs et du Mont et environs

Il y a un an et demi, Mme Mireille Fitzé, coordinatrice du réseau d'Echallens et Environs, a été sollicitée pour s'occuper également du réseau du Mont. Ces quelques mois s'étant révélés positifs, un projet de fusion des deux réseaux a été présenté aux 30 communes concernées, ceci dans le but d'offrir à la population un service cohérent et aux mères d'accueil des conditions de travail identiques dans toute la région. Ce projet a été accepté à l'unanimité par les assemblées des associations qui géraient ces deux réseaux. La nouvelle structure entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2002.

Cette fusion n'entraînera pas de changements dans les communes rattachées au Service d'Entraide Familiale d'Echallens et Environs. En revanche, les personnes domiciliées dans les cinq communes du Mont-sur-Lausanne, Bretigny, Cugy, Froideville et Morrens devront se familiariser avec notre mode de fonctionnement. Les changements seront principalement les suivants :

- La participation financière des communes (Fr. 2.50 par habitant et par an).
- L'obligation pour tous les parents faisant appel à notre service de s'acquitter d'une cotisation annuelle minimum de Fr. 50.- par famille.

- La possibilité pour chaque mère d'accueil de travailler en tant que salariée ou indépendante. Nous prions les personnes souhaitant être salariées dès 2002 de prendre contact rapidement.
- Dans les cas où la mère d'accueil est salariée, le placement (à l'exception des repas et services) sera facturé aux parents à un tarif proportionnel à leur revenu déclaré.

L'augmentation considérable, ces dernières années, du volume des salaires a entraîné une hausse importante de nos charges sociales. Il faut savoir qu'une heure de placement payée Fr. 4.-- à la mère d'accueil coûte en réalité près de **Fr. 4.70**, toutes charges comprises (AVS, assurance, vacances). Jusqu'à maintenant, ces charges n'étaient pas répercutées sur le tarif facturé aux parents (**Fr. 4.--** en moyenne, soit entre **Fr. 2.50** et **Fr. 5.50** selon leur revenu). Dès 2002, nous sommes contraint d'augmenter le **tarif de base** moyen à **Fr. 4.20** (soit entre **Fr. 2.60** et **Fr. 5.70**).

Il est souvent difficile de trouver des mères d'accueil prêtes à s'occuper de bébés, qui demandent plus de soin et d'attention, et pour lesquels il faut adopter un rythme de vie s'accordant difficilement avec celui des plus grands. Pour encourager les vocations, nous fixons dès 2002 à **Fr. 4.50** par heure, la prise en charge des bébés de 0 à 2 ans. Le prix facturé aux parents sera majoré par conséquent de **Fr. 0.50** par heure.

Nous restons à l'écoute de toute question relative aux placements ou au mode de fonctionnement de notre réseau, et espérons continuer à vous proposer, avec les ressources dont nous disposons, un service de qualité, au plus proche de vos besoins.

Service d'Entraide Familiale d'Echallens et Environs

Ch. des Ochettes 46
1040 ECHALLENS

Réseau d'accueil familial de jour

Mireille Fitzé, coordinatrice
1041 ST-BARTHELEMY
Tél. 021 882 53 02

*Mireille Fitzé, coordinatrice
Sylviane Tardy Piccard
resp. administration*

De nos lecteurs

Chien de Police «YANKEE»

Samedi 20 octobre 2001, vers 14h00, j'ai constaté que j'avais égaré un trousseau de clés. J'ai cherché par la maison, hélas vainement. J'ai alors poursuivi

mes recherches sur un parcours d'environ 250 mètres, que j'avais effectué peu avant, traversant tout d'abord un pré, puis une route et enfin m'enfilant sur le chemin forestier des bois de «Manloud», sans succès encore. Entre le lendemain et le lundi matin 22 octobre, j'ai renouvelé cette opération à répétitions reprises, sans résultat positif.

Dans la matinée du lundi, j'ai alors téléphoné au Poste de Police de notre commune afin de savoir si par hasard un promeneur avait déposé mon trousseau de clés. Là encore, la réponse a été négative. Toutefois, l'appointé de police REISS m'a spontanément proposé d'engager son chien «YANKEE» dans cette recherche. Pourquoi pas, j'ai alors acquiescé à cette proposition.

Sceptique quant à l'issue de cet exercice, je l'ai été. En effet, du samedi au lundi, soit pratiquement 48 heures, les conditions atmosphériques n'ont pas été favorables (vent, chute de feuilles mortes, pluie) sans oublier bien entendu mes nombreux passages. Au surplus, mon trousseau était entièrement métallique.

En fin de matinée, les investigations ont débuté. Sur ordre de son maître, l'appointé REISS, «YANKEE», museau à terre, a commencé son travail dans le pré en zigzaguant tout en flairant ; à gauche, à droite ou vice versa. S'engageant par la suite sur le chemin forestier déjà décrit, couvert de feuilles mortes, il faut le préciser, il a repris méthodiquement ses recherches. Tout à coup, alors qu'il se trouvait à une huitantaine de mètres de la route de «Manloud», «YANKEE» s'est couché et, avec une de ses patte, il balayait les feuilles mortes, qui présentaient à cet endroit une épaisseur de plus de 10 centimètres, afin de dégager un objet. Chers lecteurs, vous l'avez deviné, il s'agissait de mon trousseau de clés.

Si sceptique je l'ai été, je suis désormais en admiration devant cet exploit.

Encore bravo et merci à tous deux.

R. R

De nos sociétés

Tennis-Club Le Châtaignier

20 ans déjà

Près de deux cents personnes se sont retrouvées le samedi 3 novembre afin de fêter le 20^e anniversaire de notre société locale. A cette occasion, la halle a été transformée et décorée en salle de banquets pour accueillir tous les

convives. Membres du club, amis et familles, représentants des sociétés locales et des autorités communales, tout le monde s'est mis à table pour déguster l'excellent repas composé par M. Cananiello et sa brigade de Dorigny. Ensuite, chacun a pu montrer ses talents sur la piste de danse, ou se remémorer les grands moments de la vie du club autour du bar. Les enfants n'ont pas été oubliés à cette occasion. Un terrain a été aménagé en salle de jeux et ils ont pu assister à un spectacle de magie. La fête fut belle et s'est prolongée tard dans la nuit. Un grand merci à tous nos donateurs ainsi qu'aux nombreux bénévoles. Longue vie au TC Le Châtaignier.

Compétition

L'heure du bilan de la saison est arrivée. Chacune et chacun a donné le maximum pour défendre les couleurs du club. Une mention particulière à l'équipe de dames jeunes seniors qui a été promue en 1^{re} ligue, aux juniors catégorie A premiers de leur groupe ainsi qu'à Romain Monney champion vaudois en catégorie J5.

Saison d'hiver

Nous rappelons que la halle et le restaurant sont ouverts aux membres et non membres toute l'année. Pour toute location ou réservation vous pouvez appeler au 652 37 44. Des abonnements de 10 heures au prix de 280.-- sont également à votre disposition.

*Pour le comité
G. Monney*

Prochains journaux

Parutions en 2002

Fin janvier 2002
Fin mars 2002
Fin mai 2002
Fin juillet 2002
Fin septembre 2002
Fin novembre 2002.

Réception des articles Nouveau !!!

Jusqu'au **5** du mois de parution. Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipale
Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021/651 91 91
Fax 021/651 91 92
Mail greffe@lemontsurlausanne.ch

UPSL Le Mont – Calendrier des manifestations 2002

Mois	Jours	Sociétés	CHATAIGNIER			GRANDE SALLE			SALLE GYM		Manifestations
			Cantine	Cuisine	Pt.Salle	Salle	Cuisine	Foyer	Mottier	Martin.	
Janvier	4.01.2002	Jeunesse					▲	▲			Assemblée générale
	18.01.2002	Echo des Bois					▲	▲			Souper annuel
	25.01.2002	FSG					▲	▲			Assemblée générale
Février	1.02.2002	Union Instrumentale				▲	▲	▲			Soirée
	2.02.2002	Union Instrumentale				▲	▲	▲			Soirée
	8.02.2002	Jeunesse				▲	▲				Match aux cartes
Mars	13.02.2002	Développement				▲	▲				Ass.Gén.+Récep. nouv. habitants
	1.03.2002	Comité Lotos	(▲)			▲	▲	▲			Lotos
	2.03.2002	Comité Lotos	(▲)			▲	▲	▲			Lotos
Avril	3.03.2002	Comité Lotos	(▲)			▲	▲	▲			Lotos
	5.03.2002	Abbayes					▲	▲			Assemblée générale
	15.03.2002	Echo des Bois				▲	▲	▲			Soirée
Mai	16.03.2002	Echo des Bois				▲	▲	▲			Soirée
	1.04.2002	Chorale Bouchers	▲	▲	▲						Course aux œufs
	12.04.2002	Football				▲	▲	▲			Repas de soutien
Juin	19.04.2002	FSG					▲	▲			Match aux cartes
	2.05.2002	Echo des Bois				▲	▲	▲			Répétition Giron
	5.05.2002	Echo des Bois				▲	▲	▲			Giron des Chorales du Jorat
Juillet	4.05.2002	Echo des Bois				▲	▲	▲			Giron des Chorales du Jorat
	11.05.2002	Développement	▲			▲	▲	▲			Foire de mai
	13.06.2002	Echo des Bois		▲	▲						Assemblée générale
Août	15.06.2002	Jeunesse	▲	▲	▲						Tournoi
	16.06.2002	Jeunesse	▲	▲	▲						Tournoi
	21.06.2002	Football	▲	▲	▲						Tournoi Juniors du 60e du Club
Septembre	22.06.2002	Football	▲	▲	▲						Tournoi Juniors du 60e du Club
	23.06.2002	Football	▲	▲	▲						Tournoi Juniors du 60e du Club
	1.08.2002	FSG/Foot/Dév.	▲	▲	▲						Fête Nationale
Octobre	2.08.2002	Développement	▲	▲	▲						Torée
	23.08.2002	Diana	▲	▲	▲						Tirs annuels
	24.08.2002	Diana	▲	▲	▲						Tirs annuels
Novembre	7.09.2002	Volley							▲		Tournoi
	8.09.2002	Volley							▲		Tournoi
	8.09.2002	FSG	▲	▲	▲						Journée familiale
Décembre	19.09.2002	Football				▲	▲	▲			60e FC - Spect. François Sylvant
	20.09.2002	Football				▲	▲	▲			60e FC - Spect. François Sylvant
	21.09.2002	Football				▲	▲	▲			60e FC - Spect. François Sylvant
Janvier	4.10.2002	Développement				▲	▲	▲			Manifestation culturelle
	5.10.2002	Paroisse				▲	▲	▲			Offrande
	6.10.2002	Paroisse				▲	▲	▲			Offrande
Février	25.10.2002	Football				▲	▲				Match aux cartes Seniors
	26.10.2002	Service		▲	▲						Souper Compagnie
	27.10.2002	Union Instrumentale	▲	▲							Choucroute
Mars	1.11.2002	Comité Lotos	(▲)			▲	▲	▲			Lotos
	2.11.2002	Comité Lotos	(▲)			▲	▲	▲			Lotos
	3.11.2002	Comité Lotos	(▲)			▲	▲	▲			Lotos
Avril	9.11.2002	Football				▲	▲		▲		Journée et soirée familiale
	16.11.2002	Volley							▲		Tournoi
	17.11.2002	Football		▲	▲						Choucroute Seniors
Mai	29.11.2002	Football				▲	▲	▲			Repas amitié 1re
	6.12.2002	FSG					▲	▲	▲		Soirée
	7.12.2002	FSG					▲	▲	▲		Soirée
Juin	7.12.2002	Développement	STPA								St. Nicolas au Grand-Mont
	14.12.2002	FSG					▲	▲			Apéritif de Noël
		Ordre de la Poêle	10.01 05.09	07.02 26.09	07.03 17.10	04.04 07.11	02.05 28.11	30.05 12.12	27.06		

St-Nicolas

le samedi 8 décembre 2001 sur la **place du Grand-Mont.**
Tous les commerçants et une trentaine de stands vous attendent

Programme :

- 9h30 Début du marché et du concours
10h00 à 11h30 Bricolages
11h00 Arrivée de St-Nicolas
11h15 Union Instrumentale, Concert apéritif
12h00 Distribution aux enfants de cornets « surprise » gratuits
A la Paix du Soir Animations toute la journée

15h30 Tirage au sort du concours
des commerçants du
Grand-Mont

Prix du concours des commerçants du Grand-Mont :

- Café du Président - KAPRA café :
Une machine à café Saeco Magic espresso
d'une valeur de Fr. 345.-
- Restaurant Le Relais du Grand-Mont :
4 bons pour un repas de Fr. 20.-
- Boucherie-Charcuterie Piguet :
2 bons d'achat de Fr. 30.-
- Pharmacie M. Burgener :
1 lot de produits de soins et de bien-être de Fr. 30.-
1 lot de produits de soins et de bien-être de Fr. 20.-
- Coiffure Jean-Marie, M. Clavel :
2 bons de Fr. 20.--
- Marché «Primo», M. Reymond :
2 bons d'achat de Fr. 20.--
- Appareils de jeux automatiques, M. Chassot :
1 bon d'achat de Fr. 30.-

(Montant total des prix : Fr. 645.-)



A bientôt!

**Votre Société
de Développement**